
VACCINNET

**Foire aux questions (FAQ) v3.8 /
24.08.2021**

VACCINNET



Covid-19 BEL

CONTENU

1	Questions générales.....	4
1.1	Quel est le but de Vaccinnet ? Est-ce juste pour la COVID-19 ?	4
1.2	À qui Vaccinnet est-il destiné ?	4
1.3	Quel médecin peut s'inscrire sur Vaccinnet ?	4
1.4	Quel navigateur me conseillez-vous d'utiliser ?	4
1.5	Quels sont vos conseils pour le bon fonctionnement de Vaccinnet ?	5
1.6	Est-ce que Vaccinnet est sécurisé pour les données personnelles qui vont y être divulguées ?	5
2	Comment accéder à Vaccinnet ?.....	6
2.1	Je suis médecin. Comment puis-je avoir accès à Vaccinnet ?	6
2.2	Serai-je averti lorsque ma demande d'accès sera approuvée en tant que médecin ?	6
2.3	Pouvez-vous me décrire la procédure à suivre si je veux me connecter en tant que collaborateur ?	6
2.4	Qu'entendez-vous par collaborateur ?	6
2.5	Je suis un médecin en formation. comment dois-je faire pour me connecter à Vaccinnet ?	7
2.6	J'ai accès à Vaccinnet mais je ne vois pas l'établissement de santé pour lequel je travaille. Pouvez-vous m'aider ?	7
2.7	Lorsque j'essaie d'ajouter un collaborateur, je reçois le message d'erreur : <i>"Une demande a déjà été enregistrée pour cette personne."</i> Qu'est-ce qui ne va pas ?	7
2.8	Que dois-je faire pour qu'un administrateur approuve ma demande d'inscription ?	7
3	Enregistrer des vaccinations.....	8
3.1	Dois-je enregistrer toutes les vaccinations COVID-19 dans Vaccinnet ?	8
3.2	Qui enregistre les vaccins ?	8
3.3	Que faire si je n'ai plus de connexion internet pour enregistrer la vaccination de mon patient ?	8
3.4	Le système émet-il un avertissement si la même vaccination est enregistrée deux fois pour un même patient ?	8
3.5	Serai-je averti si j'enregistre un vaccin incorrect ?	9
3.6	Serai-je averti si l'enregistrement d'une vaccination n'est pas terminé ?	9
3.7	Puis-je enregistrer un vaccin sans noter le numéro de lot ?	9
3.8	Puis-je rechercher une personne même si je n'ai pas de lien médical avec elle ?	9
3.9	Puis-je trouver une personne en utilisant uniquement son nom de famille ?	9
3.10	Dois-je remplir tous les critères pour rechercher une personne ?	9
3.11	Comment enregistrer la deuxième dose d'un vaccin ?	10
3.12	Comment enregistrer une vaccination effectuée à l'étranger ?	10
3.13	Comment peut-on enregistrer une vaccination effectuée à l'étranger si son numéro de lot est inconnu ?	11
3.14	Comment enregistrer une vaccination effectuée dans le cadre d'une étude clinique ?	11
3.15	Que faire si je ne suis pas sûr du nom et du prénom de la personne ?	13
4	Enregistrement de groupes.....	13
4.1	Est-ce possible d'enregistrer plusieurs personnes qui ont reçu le vaccin au même moment ?	13
4.2	Est-ce que la vaccination de groupe est possible même si certaines personnes n'ont pas reçu le même vaccin au même moment ?	13
4.3	Où puis-je trouver le fichier csv pour les enregistrements de groupe ?	13
4.4	Qu'est-ce qu'un fichier csv ?	13
4.5	Pouvez-vous me dire comment se structure ce fichier csv ?	14
4.6	Combien de personnes puis-je ajouter à ce fichier ?	14
4.7	Comment nommer le fichier CSV ?	14
4.8	Mon patient n'a qu'un numéro BIS, pas de numéro national. Que puis-je faire ?	14

////////////////////////////////////

4.9	Lorsque je saisis une date de naissance dans le fichier .csv, le "0" qui se trouve au début de la date disparaît. Que puis-je faire ?	14
4.10	Lorsque je saisis un numéro de registre national ou le numéro Bis dans le fichier .csv, le "0" qui se trouve devant disparaît complètement. Que puis-je faire ?	15
4.11	Dois-je forcément avoir les numéros de registre national ou les numéros Bis de mes patients pour les enregistrer ?	15
4.12	Qu'est-ce qu'un numéro BIS, comment le reconnaître et où puis-je trouver ce numéro ?	15
4.13	Le fichier de groupe ne fonctionne pas. Pourquoi ?	16
4.14	Comment puis-je corriger les fautes faites dans le fichier de groupe ?	16
4.15	Je reçois un message d'erreur concernant un numéro de registre national ou numéro bis, que dois-je FAIRE ?	16
4.16	Si j'ai fait une erreur dans l'enregistrement du groupe, puis-je changer le vaccin pour tous les patients ?	16
4.17	Comment vérifier si un enregistrement de groupe a été correctement enregistré dans Vaccinnet ?	17
5	Supprimer des vaccinations	18
5.1	Comment puis-je supprimer une vaccination individuelle ?	18
5.2	Comment puis-je supprimer des vaccinations en groupe ?	18
6	Corriger les enregistrements incorrects	19
6.1	Comment puis-je corriger les erreurs suivantes dans vaccinnet : mauvais vaccin, date, patient, établissement de santé d'enregistrement ?	19
6.2	Comment puis-je modifier un numéro de lot incorrectement enregistré dans Vaccinnet ?	19
6.3	Puis-je reporter la correction d'enregistrements incorrects ?	19
7	Ajouter des effets secondaires	20
7.1	Comment les effets secondaires des vaccins COVID-19 sont-ils enregistrés ?	20
8	Problèmes et questions sur Vaccinnet	21
8.1	Qui puis-je contacter en cas de questions techniques ou de problèmes concernant Vaccinnet ?	21
8.2	Qui puis-je contacter en cas d'autres questions ou problèmes concernant les vaccinations contre la COVID-19 (par exemple questions médicales, questions sur les commandes de vaccins COVID-19, chaîne du froid, etc.) ?	21
8.3	Qui puis-je contacter si j'ai des questions ou des problèmes avec des vaccins autres que les vaccins COVID-19 ?	21

1 QUESTIONS GÉNÉRALES

1.1 QUEL EST LE BUT DE VACCINNET ? EST-CE JUSTE POUR LA COVID-19 ?

Vaccinnet est une application utilisée en Flandre pour l'enregistrement des vaccinations. Elle est gérée par la division Kind & Gezin de l'Agence flamande Zorg & Gezondheid. Le Comité interministériel Santé Publique a décidé d'utiliser cette application comme plateforme d'enregistrement des vaccinations Covid-19 pour toute la Belgique.

Toutes les vaccinations administrées pour lutter contre la COVID-19 doivent être enregistrées aussi précisément que possible dans Vaccinnet. L'enregistrement des vaccins administrés est toujours sous la responsabilité d'un médecin afin qu'il y ait un suivi optimal des vaccinations et de la collecte des données. Il est également important d'éviter le double enregistrement des vaccinations.

1.2 À QUI VACCINNET EST-IL DESTINÉ ?

Vaccinnet est destiné aux médecins, aux résidences de soins et toutes autres institutions médicales qui doivent enregistrer les vaccinations de la COVID-19. Ainsi nous pouvons savoir précisément qui a été vacciné et où ?

1.3 QUEL MÉDECIN PEUT S'INSCRIRE SUR VACCINNET ?

Tous les médecins possédant un numéro INAMI et ayant une adresse mail. Pour les médecins en formation, le médecin responsable peut les ajouter comme collaborateur pour qu'ils puissent accéder à Vaccinnet.

1.4 QUEL NAVIGATEUR ME CONSEILLEZ-VOUS D'UTILISER ?

Nous vous conseillons d'utiliser soit le navigateur Google Chrome soit Microsoft Edge. Vous pouvez télécharger l'un de ces deux navigateurs gratuitement sur Google, suivez ensuite les instructions pour les installer sur votre ordinateur.

Il n'est pas possible de se connecter à Vaccinnet si vous utilisez Windows XP ou Internet Explorer. Ces versions ne sont plus supportées par la plateforme de Vaccinnet.

Il peut être aussi utile d'ajouter les sites web suivants aux "sites web de confiance" de votre navigateur : <https://www.vaccinnet.be> ; <https://fas.services.belgium.be> ; <https://idp.iamfas.belgium.be>.

1.5 QUELS SONT VOS CONSEILS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE VACCINNET ?

Avant d'utiliser le logiciel eID, assurez-vous que votre certificat de carte eID a été validé sur votre ordinateur. Étant donné que Vaccinnet utilise le service d'authentification fédéral CSAM, il n'est pas possible de se connecter à Vaccinnet si vous utilisez Windows XP ou Internet Explorer. Ces versions ne sont plus supportées.

1.6 EST-CE QUE VACCINNET EST SÉCURISÉ POUR LES DONNÉES PERSONNELLES QUI VONT Y ÊTRE DIVULGUÉES ?

Nous vous invitons à lire la politique de confidentialité sur le site Web de Vaccinnet. Vous pouvez la trouver en cliquant en bas du site <https://www.vaccinnet.be> sur « Déclaration de confidentialité » et « Déclaration de confidentialité Vaccinnet + ».



2 COMMENT ACCÉDER À VACCINNET ?

2.1 JE SUIS MÉDECIN. COMMENT PUIS-JE AVOIR ACCÈS À VACCINNET ?

Pour vous inscrire en tant que médecin à Vaccinnet, vous devez disposer d'un numéro d'INAMI et d'une adresse électronique valide.

Allez sur <https://www.vaccinnet.be> et cliquez sur "Login". Vous pourrez alors remplir le formulaire demande d'accès pour les médecins. Une fois que vous aurez rempli toutes vos informations, la demande d'accès sera envoyée pour approbation. Cela peut prendre plusieurs heures ; vous n'avez rien d'autre à faire à ce niveau.

Dès que votre demande aura été approuvée, vous en serez informé par courrier électronique. Après avoir reçu le courriel de confirmation, allez sur Vaccinnet et cliquez sur "Login". Si vous êtes lié à plus d'un établissement de santé, veuillez indiquer sous quel rôle vous souhaitez vous connecter. Vous êtes maintenant connecté et vous avez accès aux fonctionnalités de votre rôle.

2.2 SERAI-JE AVERTI LORSQUE MA DEMANDE D'ACCÈS SERA APPROUVÉE EN TANT QUE MÉDECIN ?

Dès que votre demande d'accès est approuvée en tant que médecin, vous recevrez un courriel de confirmation. Veuillez donc à surveiller de près votre boîte aux lettres.

2.3 POUVEZ-VOUS ME DÉCRIRE LA PROCÉDURE À SUIVRE SI JE VEUX ME CONNECTER EN TANT QUE COLLABORATEUR ?

En tant que collaborateur, vous ne pouvez pas demander vous-même l'accès à Vaccinnet. Un médecin doit vous connecter à Vaccinnet. Demandez à votre médecin responsable de soumettre une demande. Une fois qu'un médecin a soumis une demande pour vous lier en tant que collaborateur et que celle-ci a été approuvée, un courriel de confirmation est envoyé à l'adresse électronique inscrite sur vaccinnet pour l'établissement de santé. Ensuite, vous pouvez vous identifier à Vaccinnet et vous auriez accès à toutes les fonctionnalités de Vaccinnet.

2.4 QU'ENTENDEZ-VOUS PAR COLLABORATEUR ?

Les collaborateurs sont des employés administratifs, des médecins (non responsables) ou encore des médecins en formation. Concrètement, il s'agit de toutes les personnes qui vont enregistrer des vaccinations sous la supervision du médecin responsable.

3 ENREGISTRER DES VACCINATIONS

3.1 DOIS-JE ENREGISTRER TOUTES LES VACCINATIONS COVID-19 DANS VACCINNET ?

Vaccinnet a pour objectif d'enregistrer toutes les vaccinations COVID-19 des résidents en Belgique afin de réaliser une analyse d'impact et un suivi. En tant que médecin vous devez enregistrer dans l'application toutes les vaccinations qui ont été administrées.

3.2 QUI ENREGISTRE LES VACCINS ?

Le vaccinateur qui administre le vaccin et les employés enregistrés dans le système pour les aider seront les seuls à pouvoir enregistrer un vaccin dans Vaccinnet.

3.3 QUE FAIRE SI JE N'AI PLUS DE CONNEXION INTERNET POUR ENREGISTRER LA VACCINATION DE MON PATIENT ?

Veillez conserver les données dans un fichier CSV. Vous devez conserver les informations suivantes pour chaque patient :

- Numéro de registre national
- Nom, Prénom
- Date de naissance
- Code postal (du domicile)
- Date de vaccination
- Numéro de lot du vaccin administré

Vous avez besoin de toutes ces informations pour enregistrer la vaccination dans Vaccinnet par la suite. Pour plus d'informations, veuillez consulter le plan de continuité.

3.4 LE SYSTÈME ÉMET-IL UN AVERTISSEMENT SI LA MÊME VACCINATION EST ENREGISTRÉE DEUX FOIS POUR UN MÊME PATIENT ?

Oui, un avertissement est affiché lorsque la même vaccination est enregistrée une deuxième fois. Cet avertissement n'est affiché que lorsque l'enregistrement concerne le même vaccin et à la même date de vaccination.

3.5 SERAI-JE AVERTI SI J'ENREGISTRE UN VACCIN INCORRECT ?

Non, vous ne serez pas averti et vous êtes la personne responsable pour vérifier avant de confirmer. Si vous faites une erreur, vous pouvez supprimer la vaccination ou demander un changement.

3.6 SERAI-JE AVERTI SI L'ENREGISTREMENT D'UNE VACCINATION N'EST PAS TERMINÉ ?

Vaccinnet ne vous avertit pas lorsqu'un enregistrement n'est pas terminé. Pour s'assurer qu'une vaccination a été enregistrée, il est toujours important de vérifier le dossier de vaccination du patient après l'enregistrement. Le vaccin enregistré sera visible ici immédiatement après l'enregistrement.

3.7 PUIS-JE ENREGISTRER UN VACCIN SANS NOTER LE NUMÉRO DE LOT ?

Il n'est pas possible d'enregistrer des vaccinations sans le numéro de lot.

3.8 PUIS-JE RECHERCHER UNE PERSONNE MÊME SI JE N'AI PAS DE LIEN MÉDICAL AVEC ELLE ?

Il est obligatoire de confirmer avoir un lien médical avec la personne vaccinée pour pouvoir enregistrer sa vaccination.

3.9 PUIS-JE TROUVER UNE PERSONNE EN UTILISANT UNIQUEMENT SON NOM DE FAMILLE ?

Oui, le nom de famille est l'un des critères de recherche que vous pouvez utiliser. Néanmoins, il est préférable d'utiliser plusieurs critères pour s'assurer de trouver la bonne personne.

3.10 DOIS-JE REMPLIR TOUS LES CRITÈRES POUR RECHERCHER UNE PERSONNE ?

Il n'est pas nécessaire de remplir tous les champs. Toutefois, comme Vaccinnet n'affiche qu'un maximum de 50 résultats, il est important de remplir suffisamment de critères pour obtenir un résultat de recherche plus précis.



3.11 COMMENT ENREGISTRER LA DEUXIÈME DOSE D'UN VACCIN ?

Cela peut être fait en utilisant exactement la même méthode que pour l'enregistrement d'une première dose. La seule chose qui doit être ajustée est la date de vaccination. Si elle est identique à la première dose, Vaccinnet affichera un message d'erreur.

3.12 COMMENT ENREGISTRER UNE VACCINATION EFFECTUÉE À L'ÉTRANGER ?

Les vaccins COVID-19 administrés à l'étranger ne peuvent être enregistrés dans Vaccinnet que si **la personne résidant en Belgique** en fait **explicitement la demande**. L'inscription est effectuée par le médecin traitant (généralement un médecin généraliste) sur la base des pièces justificatives disponibles.

Les vaccinations étrangères **ne peuvent être enregistrées que via l'application web Vaccinnet** – via la méthode de l'enregistrement individuel (voir section 4.1). Les vaccinations étrangères ne peuvent pas être enregistrées via un enregistrement groupé ou via un logiciel extérieur (DMI). Cela signifie que les vaccinations qui sont enregistrées via un enregistrement de groupe ou via un logiciel sont des vaccinations qui ont été administrées en Belgique.

Pour qu'une vaccination effectuée à l'étranger puisse être enregistrée, il faut que le patient dispose d'un numéro NISS (numéro de registre national ou BIS) et qu'il ou elle remplisse l'une des conditions suivantes :

- Possède la citoyenneté belge
Ou
- A sa résidence principale en Belgique
Ou
- Est partenaire et vit avec quelqu'un qui possède la citoyenneté belge
Ou
- Est partenaire et vit avec quelqu'un dont la résidence principale est en Belgique
Ou
- Travaille en Belgique
Ou
- Étudie en Belgique

Trois scénarios existent par rapport à l'enregistrement de vaccinations étrangères :

- **Scénario 1 – Un vaccin reconnu en Belgique** : Pour enregistrer la vaccination étrangère, enregistrez le vaccin en le sélectionnant dans le menu déroulant. Sélectionnez ensuite le pays de vaccination dans le menu déroulant suivant.

Ces vaccinations ne peuvent être enregistrées que via l'application web Vaccinnet. Ce n'est donc pas faisable via votre DMI.

Trois scénarios existent par rapport à l'enregistrement de vaccinations effectuées dans le contexte d'une étude clinique :

- **Scenario 1 – Un vaccin reconnu en Belgique** : Pour enregistrer cette vaccination, sélectionnez le bon vaccin dans la liste déroulante.

Vous pouvez enregistrer ces vaccinations de deux façons :

- Via l'enregistrement individuel
- Via l'enregistrement de groupe (Pour les personnes vaccinées le même jour, avec le même vaccin et le même numéro de lot)

- **Scenario 2 – Un vaccin reconnu par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ou reconnu par une institution nationale en Europe mais pas (encore) en Belgique** : Pour enregistrer cette vaccination, sélectionnez le bon vaccin dans la liste déroulante.

Vous ne pouvez enregistrer ces vaccinations que via l'enregistrement individuel dans Vaccinnet.

- **Scenario 3 – Un vaccin non reconnu ni par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ou une institution nationale en Europe, ni par la Belgique** : Ces vaccins ne sont pas inclus dans la liste des vaccins figurant sur Vaccinnet. Dans cette situation, vous devrez enregistrer le vaccin en utilisant le code ATC que vous pourrez retrouver dans le menu déroulant sous l'appellation "**Covid-19 vaccines other**". Inscrivez ensuite le nom de ce vaccin dans le champ « Informations supplémentaires sur la vaccination ».

Vous ne pouvez enregistrer ces vaccinations que via l'enregistrement individuel afin que vous puissiez disposer du champ de texte libre.

Si le vaccin est par la suite approuvé en Belgique, vous devrez corriger l'enregistrement dans Vaccinnet en indiquant le bon vaccin (marque) et son numéro de lot.

4.5 POUVEZ-VOUS ME DIRE COMMENT SE STRUCTURE CE FICHIER CSV ?

La ligne d'en-tête est une rangée de titres. Elle ne peut être ni modifiée, ni supprimée.

4.6 COMBIEN DE PERSONNES PUIS-JE AJOUTER À CE FICHIER ?

Le fichier peut contenir un maximum de 500 lignes, en ce compris la ligne de titre. Cela signifie que vous pouvez ajouter un maximum de 499 personnes dans le même fichier.

4.7 COMMENT NOMMER LE FICHIER CSV ?

Nous vous suggérons la séquence suivante : AAAA-MM-JJ_VACCIN_NUMERODELOT, où la date doit être la date de la vaccination et le numéro de lot, le lot avec lequel vous vaccinez ces personnes.

4.8 MON PATIENT N'A QU'UN NUMÉRO BIS, PAS DE NUMÉRO NATIONAL. QUE PUIS-JE FAIRE ?

Ce n'est pas du tout un problème. Les patients qui n'ont pas de numéro d'enregistrement national mais qui ont un numéro BIS peuvent également être enregistrés via un enregistrement de groupe. Pour ce faire, inscrivez le numéro BIS dans la colonne « PERSNR » (colonne A) au lieu du numéro du registre national. Ne remplissez pas d'autres colonnes pour les personnes ayant un numéro BIS.

Il est probable que le patient ne sera pas trouvé dans Vaccinnet dès la première tentative. Si Vaccinnet signale que le patient n'a pas été retrouvé, veuillez enregistrer ses coordonnées (et celles de toutes les personnes non retrouvées) dans un nouveau fichier .csv et le télécharger à nouveau sur Vaccinnet après 24 heures.

4.9 LORSQUE JE SAISIS UNE DATE DE NAISSANCE DANS LE FICHIER .CSV, LE "0" QUI SE TROUVE AU DÉBUT DE LA DATE DISPARAÎT. QUE PUIS-JE FAIRE ?

Si la date de naissance commence par le chiffre "0", la colonne dans Excel doit être définie comme du texte. Sinon, Excel supprimera les zéros en début de série de chiffres (Numéro registre national, date de naissance). Cela doit être fait à nouveau à chaque fois que vous créez un nouveau fichier.

Attention : si vous avez défini une colonne comme texte pour ne pas perdre les zéros de tête, sachez que ces modifications seront perdues lorsque vous rouvrirez le fichier csv dans Excel après l'avoir enregistré. Si vous prévoyez d'enregistrer et de rouvrir le fichier plusieurs fois, utilisez le format Excel habituel, .xls ou .xlsx. Mais ne changez pas le format du tableau. Ce n'est qu'à la toute fin, lorsque vous

//

êtes prêt à le charger sur Vaccinnet, que vous devez enregistrer le fichier au format .csv, adapté à Vaccinnet.

4.10 LORSQUE JE SAISIS UN NUMÉRO DE REGISTRE NATIONAL OU LE NUMÉRO BIS DANS LE FICHIER .CSV, LE "0" QUI SE TROUVE DEVANT DISPARAÎT COMPLÈTEMENT. QUE PUIS-JE FAIRE ?

Si la date de naissance commence par le chiffre "0", la colonne dans Excel doit être définie comme du texte. Sinon, Excel supprimera les zéros en début de série de chiffres (Numéro registre national, date de naissance). Cela doit être fait à nouveau à chaque fois que vous créez un nouveau fichier.

Attention : si vous avez défini une colonne comme texte pour ne pas perdre les zéros de tête, sachez que ces modifications seront perdues lorsque vous rouvrirez le fichier csv dans Excel après l'avoir enregistré. Si vous prévoyez d'enregistrer et de rouvrir le fichier plusieurs fois, utilisez le format Excel habituel, .xls ou .xlsx. Mais ne changez pas le format du tableau. Ce n'est qu'à la toute fin, lorsque vous êtes prêt à le charger sur Vaccinnet, que vous devez enregistrer le fichier au format .csv, adapté à Vaccinnet.

4.11 DOIS-JE FORCÉMENT AVOIR LES NUMÉROS DE REGISTRE NATIONAL OU LES NUMÉROS BIS DE MES PATIENTS POUR LES ENREGISTRER ?

Il n'est pas nécessaire d'avoir le numéro de registre national. Si vous ne l'avez pas, vous devez avoir le nom, le prénom, la date de naissance et le code postal du patient pour les enregistrements en groupe.

Pour l'enregistrement d'une vaccination d'une personne ayant un numéro BIS, assurez vous d'avoir le numéro BIS de la personne sous la main. Inscrivez le numéro BIS dans la colonne "PERSNR" (colonne A) du fichier .csv. Ne remplissez pas d'autres colonnes pour les personnes ayant un numéro BIS. Si le patient n'a pas encore un numéro BIS, le médecin ou le secrétariat social peut générer un numéro BIS. Pour plus d'information veuillez vous référer à la page suivante : [lien](#).

Attention : Évitez de créer un numéro BIS si le patient en possède déjà un.

4.12 QU'EST-CE QU'UN NUMÉRO BIS, COMMENT LE RECONNAÎTRE ET OÙ PUIS-JE TROUVER CE NUMÉRO ?

Le numéro BIS est un numéro d'identification unique attribué aux personnes qui ne sont pas enregistrées dans le registre national, mais qui entretiennent tout de même des relations avec les autorités belges.

////////////////////////////////////

Attention ! Lors de la suppression de vaccinations en groupe, vous avez la possibilité d'enregistrer une liste des personnes dont les données ont été supprimées dans un fichier CSV. Si vous ne disposez pas déjà d'une liste de personnes dont les données sont à corriger (un fichier se trouvant localement sur votre ordinateur), veuillez enregistrer ce fichier CSV afin de pouvoir ensuite réenregistrer les vaccinations avec les bonnes données pour ces personnes dans Vaccinnet. Cette étape vous permet de pas perdre de vue les personnes dont les données erronées ont été supprimées et pour qui il faudra donc, réenregistrer les vaccinations.

4.17 COMMENT VÉRIFIER SI UN ENREGISTREMENT DE GROUPE A ÉTÉ CORRECTEMENT ENREGISTRÉ DANS VACCINNET ?

Pour vérifier si un enregistrement de groupe a été correctement effectuée dans Vaccinnet, recherchez un patient quelconque dans le fichier .csv en utilisant la fonction « Rechercher une personne » sur le côté gauche de l'écran. Vous pouvez ensuite consulter son dossier de vaccination pour vérifier si le vaccin a été ajouté.



6 CORRIGER LES ENREGISTREMENTS INCORRECTS

6.1 COMMENT PUIS-JE CORRIGER LES ERREURS SUIVANTES DANS VACCINNET : MAUVAIS VACCIN, DATE, PATIENT, ETABLISSEMENT DE SANTÉ D'ENRIGISTREMENT ?

Vous pouvez y remédier en supprimant la vaccination incorrecte (individuelle ou collective), puis en enregistrant une nouvelle vaccination (individuelle ou collective) avec les données correctes.

Si vous n'avez pas enregistré la vaccination vous-même, vous pouvez demander un effacement au médecin responsable. Vous indiquerez les raisons pour lesquelles vous souhaitez supprimer cette vaccination, et le médecin responsable sera informé de votre demande.

6.2 COMMENT PUIS-JE MODIFIER UN NUMÉRO DE LOT INCORRECTEMENT ENREGISTRÉ DANS VACCINNET ?

Pour modifier le numéro de lot d'une vaccination individuelle, vous devez d'abord rechercher cette vaccination à l'aide de la fonctionnalité "Rechercher une personne". Ajustez le numéro de lot directement dans le dossier de vaccination et enregistrez la modification. Il n'est pas nécessaire de supprimer cette vaccination au départ.

Pour modifier le numéro de lot de plusieurs enregistrements en même temps, vous pouvez utiliser la fonction "Mes enregistrements". Utilisez les critères de recherche pour trouver les enregistrements de vaccination pour lesquels vous souhaitez modifier le numéro de lot. Cochez les personnes concernées et cliquez sur le bouton "Ch. N° de lot". Une nouvelle fenêtre s'ouvre dans laquelle vous devez saisir le nouveau numéro de lot. Vérifiez toujours dans le tableau d'aperçu que les numéros de lot ont été correctement modifiés.

6.3 PUIS-JE REPORTER LA CORRECTION D'ENREGISTREMENTS INCORRECTS ?

La suppression des enregistrements incorrects et l'enregistrement des vaccinations avec les bonnes données dans Vaccinnet sont deux étapes qui doivent absolument être effectuées le même jour. Si vous ne pouvez pas vous en assurer, vous devez reporter la correction. Ceci est important pour minimiser l'impact sur les systèmes sous-jacents et les certificats de vaccination.

7 AJOUTER DES EFFETS SECONDAIRES

7.1 COMMENT LES EFFETS SECONDAIRES DES VACCINS COVID-19 SONT-ILS ENREGISTRÉS ?

Les effets secondaires des vaccins COVID-19 sont signalés via [l'AFMPS](#).



8 PROBLÈMES ET QUESTIONS SUR VACCINNET



Ne partagez pas avec des tiers les numéros du registre national, les numéros BIS et les données personnelles via des fichiers non sécurisés.

8.1 QUI PUIS-JE CONTACTER EN CAS DE QUESTIONS TECHNIQUES OU DE PROBLÈMES CONCERNANT VACCINNET ?

Vous pouvez contacter le bureau de service de Vaccinnet par téléphone (02 700 63 33) ou par e-mail (vaccinnetplus@dxc.com). Le bureau de service est ouvert du lundi au dimanche de 08h00 à 18h00.

8.2 QUI PUIS-JE CONTACTER EN CAS D'AUTRES QUESTIONS OU PROBLÈMES CONCERNANT LES VACCINATIONS CONTRE LA COVID-19 (PAR EXEMPLE QUESTIONS MÉDICALES, QUESTIONS SUR LES COMMANDES DE VACCINS COVID-19, CHÂÎNE DU FROID, ETC.) ?

Si vous avez d'autres questions concernant les vaccinations COVID-19, vous pouvez contacter les services compétents. Ceux-ci diffèrent selon les régions, un aperçu est donné ci-dessous.

- Flandre : vaccinnet@vlaanderen.be
- Bruxelles : vacci-hyg@ccc.brussels
- Wallonie : vaccin.covid@aviq.be
- Communauté germanophone : babs.lemmens@dgov.be

8.3 QUI PUIS-JE CONTACTER SI J'AI DES QUESTIONS OU DES PROBLÈMES AVEC DES VACCINS AUTRES QUE LES VACCINS COVID-19 ?

Si vous avez d'autres questions concernant d'autres vaccinations (commandes, livraisons, ...), vous pouvez contacter les services compétents. Ceux-ci diffèrent selon les régions, un aperçu est donné ci-dessous.

- Flandre : vaccinnet@vlaanderen.be
- Bruxelles : vacci-hyg@ccc.brussels
- Wallonie : vaccin.covid@aviq.be
- Communauté germanophone : babs.lemmens@dgov.be